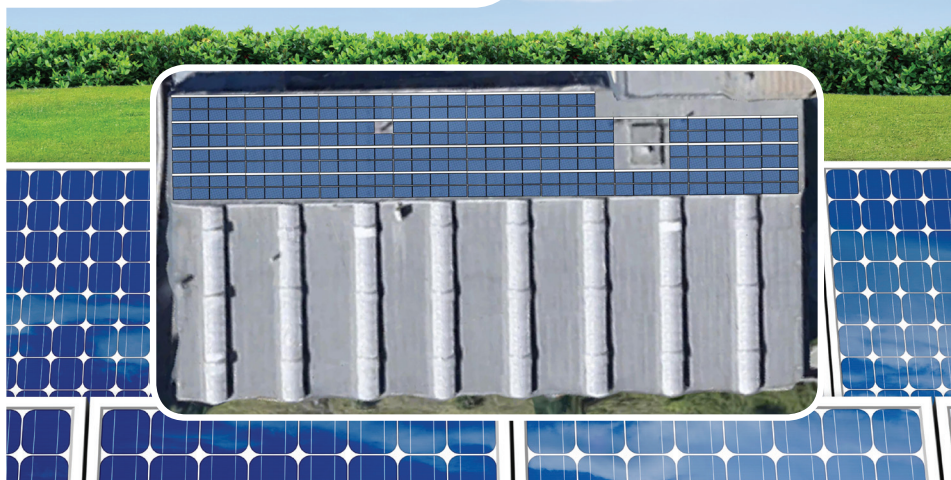


Vue du toit du
CIS à Fribourg



— — — —
| Affranchir |
| svp |
— — — —

OptimaSolar Schweiz
„Fribourg-Freiburg“
Berntorstrasse 10
Case postale 623
4502 Soleure

Un investissement attractif
et responsable
dans l'énergie solaire produite
sur le toit du
**Centre d'intégration
socioprofessionnelle (CIS)
à Fribourg**



L'installation photovoltaïque que notre coopérative planifie de
construire sur le toit du
Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) à Fribourg
présente les caractéristiques suivantes :

- Puissance 107 kWp
- Surface 571 m²
- Coût CHF 170'000.--
- Production annuelle 102'000 kWh
- Mise en service printemps 2019

Comment ça marche?

L'installation est réalisée et exploitée par la coopérative OptimaSolar Fribourg- Freiburg. Chacun peut en devenir coopérateur aux conditions et avec les avantages suivants :

- Le coopérateur devient producteur de courant solaire par l'achat d'au moins une part sociale à CHF 1'012.-- (valeur nominale : CHF 1'000.--).
- L'argent investi dans les parts sociales de la coopérative génère des profits économiques et écologiques : le coopérateur perçoit un rendement dès la 3e année. La rémunération des parts sociales est fixée chaque année en fonction du résultat de l'exercice. En 2017, elle s'élève à 2 %.
- Le capital de la coopérative prend de la valeur au fil du temps puisque le bénéfice net de la coopérative est réinvesti dans de nouvelles installations.
- Chaque part sociale peut être transmise, revendue ou remboursée sous conditions.
- Chaque coopérateur dispose d'une voix à l'assemblée générale et prend ainsi part aux décisions. Il a accès à toutes les informations.
- Les coûts administratifs sont très bas puisque la coopérative fonctionne en grande partie sur la base du bénévolat.
- La fondation CIS achète 60 % du courant produit à un prix qui valorise sa plus-value écologique.
- Le reste du courant (40 %) est injecté dans le réseau et valorisé sous forme de kWh certifiés 100 % solaire que chacun peut acheter à l'aide du **bulletin ci-contre**.
- L'installation n'est réalisée qu'une fois le capital nécessaire réuni, sans emprunts bancaires. L'état de la souscription est régulièrement actualisé sur le site www.optimasolar-fr.ch.
- Les coopérateurs sont invités à participer à la fête d'inauguration de la mise en service.
- Un tableau comportant le nom de tous les coopérateurs associés au projet sera affiché sur le bâtiment.
- Chaque coopérateur est informé annuellement de la quantité d'énergie produite par ses parts sociales.

Organisation



Le Centre d'intégration socioprofessionnelle

Le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) est une entreprise sociale qui emploie 176 personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion et une soixantaine de personnes encadrantes. Ils se répartissent sur deux sites: le siège à la rue des Daillettes 1 et le Domaine Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne. Le CIS est une fondation à but non lucratif. A la Route du Cousimbert 2, le CIS anime une unité d'évaluation et de réinsertion professionnelle.

La centrale photovoltaïque OptimaSolar sera installée sur le site des Daillettes. Sa production servira notamment à faire tourner le restaurant le Voisin qui sert chaque midi environ 150 couverts. Le CIS est engagé dans une démarche d'efficacité énergétique qui lui permet de créer toujours plus de places de travail à consommation d'énergie constante. La nouvelle centrale solaire complètera ce magnifique tableau d'engagement social et écologique.

www.cisf.ch

Bulletin de souscription - installation CIS à Fribourg

Civilité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Rue et numéro : _____

NPA/Localité : _____

E-mail : _____

Je confirme que :

1. Je souscris à _____ part(s) sociale(s) de la Coopérative OSFF à CHF 1'012.--. (valeur nominale CHF 1'000.--) et à régler la facture dans les 30 jours.
2. Mon investissement est destiné à l'installation du **CIS à Fribourg**.

Commande de courant solaire issu de cette installation

Je commande :

1. _____ kWh à CHF 0,15 de courant solaire OptimaSolar pour 12 mois (min. 1000 kWh). Le contrat de livraison prend effet après réception du paiement.
2. J'accepte la prolongation tacite du contrat pour une durée de 12 mois si je ne l'ai pas résilié.

Le certificat d'origine sera établi à l'adresse ci-dessus.

Date : _____

Signature : _____

Souscription à renvoyer à :

OptimaSolar Schweiz, „Fribourg-Freiburg“, Bernstorstrasse 10, Case postale 623, 4502 Soleure
fribourg@optima-solar.ch

www.optimasolar-fr.ch

